



## Les oubliés du crédit

Didier Aubert, J Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Yves Léon, Gilles Postel-Vinay, P. Rio

► **To cite this version:**

Didier Aubert, J Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Yves Léon, Gilles Postel-Vinay, et al.. Les oubliés du crédit. 2019. hal-02327565

**HAL Id: hal-02327565**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02327565>**

Submitted on 22 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INRA-ESR

RENNES

DA. n°19

INRA

Stations de Montpellier

Paris

Rennes



LES OUBLIES DU CREDIT  
=====

D. AUBERT  
J.P. BOMPARD  
B. DESBROSSES  
Y. LEON  
G. POSTEL-VINAY  
P. RIO

MAI 1983

Les exploitations oubliées du crédit ne sont guère prises en considération, ni par les grandes composantes du mouvement social agricole ni par les artisans de la politique agricole.

Nous chercherons ici à décrire dans leur diversité ces exploitations qui ne seront plus celles de demain.

### 1 - LES EXPLOITATIONS NON ENDETTEES.

Examinons la période 1970-1980. Au début comme à la fin le groupe des exploitations non endettées est numériquement important. On passe en effet d'une situation où il est presque toujours majoritaire (1) à une situation où il représente encore de 30 à 50 % des exploitations.

Tableau 1: Pourcentage des exploitations non endettées parmi l'ensemble des exploitations.

	Allier	Cantal	Creuse	Côtes du Nord
1970	62 %	50 %	60 %	56 %
1979	41 %	34 %	50 %	36 %

Source: échantillon (2)

Ces exploitations sont au départ de petite dimension économique et le demeurent, contrairement aux exploitations endettées.

Tableau 2: Dimension économique (3) moyenne en 1970 et 1979 des exploitations endettées et non endettées.

	Allier		Cantal		Creuse		Côtes du Nord	
	<u>non end.</u>	<u>end.</u>						
1970	4711	10990	4890	9336	4609	7147	3496	8860
1979	4718	14377	5394	11570	4612	10517	4589	13823

#### a) - Le devenir des exploitations non endettées.

Les exploitations non endettées en 1970 peuvent être réparties en trois ensembles d'importance inégale.

- 
- (1) - Parmi les départements étudiés, en 1970 les non endettées ne sont moins de la moitié des exploitations que dans l'Oise (environ 40 %).
  - (2) - Comme pour tous les tableaux suivants ces résultats proviennent des travaux dont la méthodologie est présentée dans D. Aubert, J.P. Bompard, B.Desbrosses, Y.Léon, G.Postel-Vinay, P.Rio. Bilan méthodologique des enquêtes sur la distribution du crédit aux agriculteurs INRA, à paraître.
  - (3) - La dimension économique est mesurée en marge brute standard évaluée en unité de compte européenne, UCE. cf. En Agriculture s'endetter, D.Aubert et alii, INRA mai 83.

Pour l'essentiel - environ 80 % des non endettées de 1970 - elles éclatent en deux groupes d'effectifs assez proches : une moitié environ disparaît (1), l'autre garde en 1980 un encours nul (2). Enfin une petite minorité accède au crédit.

Parmi les non endettées celles qui disparaissent entre 1970 et 1980 sont celles dont la dimension économique est la plus faible.

Celles qui restent non endettées ont une taille légèrement supérieure au départ mais qui diminue pendant ces dix années.

La minorité qui accède au crédit est par contre assez différente, surtout quand ces exploitations accèdent à un endettement moyen ou élevé (on prendra ici les exploitations appartenant aux 70 % les plus endettées en 1980). Elles avaient en 1970 une dimension économique nettement plus grande que celle des autres exploitations non endettées. Si leur taille s'accroît pendant la décennie étudiée elle reste cependant peu élevée par rapport à leur endettement. Le développement de ce groupe est généralement moindre que celui des exploitations constamment endettées (cf. tableau 3 et encart page 3). Ainsi il est peu fréquent que des exploitations non endettées accèdent au crédit pendant ces années ; cette situation est étroitement conditionnée par la taille initiale des exploitations.

Tableau 3: Le devenir des exploitations non endettées en 1970.  
Dimension économique des groupes distingués.

Départem.	ensemble des non endettées	exploitations qui disparaissent	expl. qui restent non endettées en 1980		expl. qui accèdent à l'end. (70 % les plus end. en 1980)	
	situation 1970	situation 1970	sit. 1970	sit. 1979	sit. 1970	sit. 1979
Allier	4711	3265	4544	4191	10154	14168
Cantal	4890	3245	4241	4110	9100	10837
Creuse	4609	3120	4409	4235	8371	10925
C. du Nord	3496	1720	4206	3859	7917	12182

(1) La plupart des exploitations qui disparaissent sur 70-79 proviennent des exploitations non endettées en 1970 :

	Allier	Cantal	Côtes-du-Nord	Creuse
a. exploitations disparues sur 70-79	5360	3232	11 008	3808
b. exploitations non endettées en 1970 et disparaissant sur la période	4896	2608	10 920	2960
a/b	91 %	81 %	78 %	78 %

(2) - Le groupe des exploitations avec encours nul en 1980 est presque entièrement composé d'exploitations avec encours nul en 1970 et 1980. Même si quelques exploitations non endettées en 1970 peuvent avoir réalisé un prêt à moyen terme dont le remboursement est terminé en 1980, il s'agit en règle générale d'exploitations qui n'ont pas eu accès au crédit pendant ces dix années. Il existe enfin, mais en petit nombre aussi, des exploitations endettées en 1970 qui n'ont pas ensuite renouvelé leur endettement.

LES EXPLOITATIONS ACCEDANT AU CREDIT EN 70-79 :

ceux qui viennent de loin

Un petit groupe d'exploitations non endettées en 1970 se trouve dans les 70 % d'exploitations les plus endettées en 1980. Il constitue un peu plus de 20 % des exploitations endettées à cette date.

Selon les départements étudiés le poids des jeunes dans cette population est d'importance inégale, mais non négligeable, soit :

Allier	Cantal	Côtes-du-Nord	Creuse
53 %	20 %	51 %	40 %

Le handicap que constitue le non-endettement en 1970 ne permet pas à toutes ces exploitations de connaître un développement équivalent à celui des constamment endettées. La proportion de celles dont le développement est inférieur à celui de la moyenne des exploitations endettées est toujours élevée :

Allier	Cantal	Côtes-du-Nord	Creuse
42 %	35 %	54 %	52 %

Dans ce groupe, les jeunes installés sur la période 70-79 se trouvent plus fréquemment parmi les exploitations dont le développement est le plus marqué.

b) - Les caractéristiques des non-endettées.

La statistique agricole distingue à l'intérieur de l'ensemble des exploitations agricoles un sous champ d'exploitations, souvent dites "professionnelles" ou à temps plein, définies par le fait qu'elles utilisent au moins une Personne-Année Travail (1).

(1) Unité statistique mesurant la quantité de travail des personnes actives sur l'exploitation. L'unité est définie comme la quantité de travail annuel d'une personne à temps plein.

Les exploitations qui se trouvent en deçà de ce seuil (exploitations "non professionnelles") sont en quasi totalité non endettées: c'est le cas de 70 à 80 % d'entre elles en 1970, de 80 à 90 % en 1980.

Par contre les exploitations à temps plein non endettées, bien que leur effectif décroisse rapidement, représentent encore en 1980 près de la moitié des non endettées (Allier, Côtes du Nord) ou davantage (Cantal, Creuse). cf. tableau 4.

Tableau 4: Effectif des exploitations non endettées en 1970 et 1980 selon leur quantité de main d'oeuvre.

	Allier		Cantal		Creuse		Côtes du Nord	
	70	80	70	80	70	80	70	80
< 1 PAT	4.032	2.944	1.504	976	1.360	1.680	9.320	5.176
≥ 1 PAT	6.672	2.256	4.688	2.160	7.192	3.600	12.880	4.976
Ensemble	10.704	5.200	6.192	3.136	8.552	5.280	22.208	10.152

D'autre part sont aussi non endettées la plupart des exploitations dont le chef a sa principale activité à l'extérieur de l'exploitation. C'est le cas du quart ou du tiers des exploitations de moins d'une PAT.

Tableau 5: Effectif des exploitations dont le chef a une activité extérieure à titre principal - situation 1980.

	Allier		Cantal		Creuse		Côtes du Nord	
	non end.	ensemble	non end.	ensemble	non end.	ensemble	non end.	ensemble
< 1 PAT	1.056	1.440	208	240	384	448	1.216	1.610
≥ 1 PAT	112	112	0	0	48	128	0	80
Ensemble	1.168	1.552	208	240	432	576	1.216	1.690

Enfin on constate (cf. tableau 6) que les exploitations non endettées ne sont pas uniquement tenues par des chefs âgés.

Tableau 6: Effectif des exploitations non endettées en 1980.  
Classement selon l'âge du chef.

Tranche d'âge	Allier		Cantal		Creuse		Côtes du Nord	
	<1 PAT	≥1 PAT	<1 PAT	≥ 1 PAT	<1 PAT	≥1 PAT	<1 PAT	≥ 1 PAT
< 35 ans	192 ( 192)	64	0	128	* *	192	0	112
35-44 ans	352 ( 224)	272 ( * )	* *	192	112 ( * )	288	560 ( 320)	200
45-54 ans	352 ( 256)	656 ( * )	400 (192)	848	416 (160)	1024	736 ( 416)	1624
55-64 ans	576 ( 384)	1072 ( * )	80	592	608 (192)	1240	1720 ( 520)	2440
> 65 ans	1472	192	480	400	528	856 (48)	2160 ( 40)	600
Ensemble	2944 (1056)	2256 (112)	976 (208)	2160	1680 (384)	3600 (48)	5176 (1296)	4976

(Les parenthèses indiquent le nombre d'exploitations dont le chef a une activité extérieure à titre principal. Les résultats non significatifs sur le plan statistique sont notés \*).

- Les exploitations à temps partiel (de moins d'une PAT).

Ces exploitations sont en moyenne de très petite dimension (cf. tableau 7).

Tableau 7: Caractéristiques des exploitations à temps partiel non endettées (situation 1979-80).

	Allier	Cantal	Creuse	Côtes du Nord
MBS	1550	1646	1944	1400
SAU	6,5 ha	8 ha	10 ha	4 ha
PAT	0,33	0,47	0,51	0,45
âge	60 ans	61 ans	59 ans	59 ans

Une part importante de ces exploitations est constituée d'unités dont le chef est retraité (âge ≥ 65 ans).

Les chefs des autres exploitations ont le plus souvent l'agriculture pour activité principale (sauf dans l'Allier).

Cependant ce groupe d'exploitations à temps partiel non endettées dont le chef n'est ni retraité ni double-actif à titre principal est peu

nombreux; la classe d'âge la plus représentée, est celle des 55-64 ans. Il n'y a pratiquement pas d'exploitants de < 45 ans dans ce groupe.

- Les exploitations "professionnelles" (de plus d'une PAT)

Dans l'ensemble des non endettées ces exploitations étaient en 1970, on l'a vu, très majoritaires (cf. supra tableau 4). Elles le restent encore en 1980 dans le Cantal et dans la Creuse ; dans l'Allier ou les Côtes du Nord elles représentent plus de 40 % de l'ensemble.

Très peu de ces exploitations sont tenues par des doubles actifs à titre principal et, à la différence des exploitations à temps partiel, les retraités ne sont pas nombreux. Si la classe d'âge des chefs la plus représentée est celle de 55-64 ans on trouve environ 10 % des exploitants qui ont moins de 45 ans.

Ces exploitations sont de dimension économique moyenne et emploient plus de 1,5 PAT ce qui peut correspondre pour partie à la présence d'un successeur. Dans ce cas ces exploitations risquent donc de se trouver confrontées à des problèmes de reprise à plus ou moins brève échéance \*.

Tableau 8: Caractéristiques des exploitations professionnelles non endettées (situation 1979-80).

	Allier	Cantal	Creuse	Côtes du Nord
% des expl. de > 1 PAT parmi les non endettées	43 %	69 %	68 %	49 %
âge moyen	54 ans	55 ans	59 ans	56 ans
PAT	1,5	1,6	1,6	1,7
MBS	8.900	6.800	5.980	8.000
SAU (ha)	28	26	27	15

- Exploitations non endettées et exploitations de petite dimension économique.

Prenons comme seuil les exploitations dont la dimension économique est inférieure à 5.000 UCE.

---

\* - Les exploitations non endettées reprises par des jeunes qui accèdent alors à l'endettement se développent moins rapidement que les exploitations reprises constamment endettées. Cf. bibliographie dans "En Agriculture, s'endetter ...?"

Tableau 9: Effectif des exploitations de petite dimension (< 5.000 UCE) en 1980.

	Allier			Cantal			Creuse			Côtes du Nord		
	ensemble	dont non end.	%	ensemble	dont non end.	%	ensemble	dont non end.	%	ensemble	dont non end.	%
< 1 PAT	3456	2880	83	1184	976	82	1776	1648	93	5648	5056	90
≥ 1 PAT	832	512	62	1904	976	51	2672	1824	68	2512	1672	66

Les exploitations à temps partiel sont presque toutes de petite dimension économique et non endettées.

La situation des exploitations "professionnelles" est plus complexe: les exploitations de petite dimension économique sont pour la moitié ou les deux tiers non endettées. Mais pour celles qui sont de dimension moyenne (5.000 à 12.000 UCE) la proportion des non endettées reste tout de même élevée et correspond à des groupes aux effectifs importants.

Tableau 10: Effectif des exploitations professionnelles de dimension économique moyenne (5.000 à 12.000 UCE) en 1980.

	Allier			Cantal			Creuse			Côtes du Nord		
	ensemble	dont non end.	%	ensemble	dont non end.	%	ensemble	dont non end.	%	ensemble	dont non end.	%
expl. de ≥ 1 PAT	3776	1360	36	3280	912	28	3848	1424	37	10104	2608	26

Cette description de la population non endettée fait donc apparaître que celle-ci rassemble la majeure partie des exploitations tenues par des chefs retraités et par des actifs extérieurs à titre principal. Ces exploitations sont en général de très petites dimensions. Mais on trouve également dans cette population un groupe non négligeable occupant plus de 1 PAT, dont le chef n'a pas d'activité extérieure, est un peu plus jeune et dont la dimension économique est plus importante.

On dégage donc ainsi deux composantes dans les exploitations non endettées.

La première rassemble des exploitants pour lesquels l'activité agricole est un appoint (retraités, pluriactifs) et qui semblent appelés à disparaître à court terme ou à rester en l'état.

La seconde correspond à des exploitations de dimensions plus importantes, qui sont restées en dehors du crédit le plus souvent puisqu'on a vu que la majeure partie des exploitations avec encours nul en 1970 et 1980, n'avaient pas réalisé de prêt sur la période étudiée. L'avenir de ces exploitations est très problématique.

D'après nos résultats, sans recours au crédit, elles connaîtront peu d'évolution structurelle dans l'état actuel des choses. Cette situation peut être supportable pour les chefs les plus âgés. Les plus jeunes risquent d'avoir des difficultés à maintenir ces exploitations sur une plus longue période.

## 2 - UN MINIMUM VITAL D'ENDETTEMENT

Dans leur ensemble les non endettées n'ont pas d'avenir. Mais être endettée pour une exploitation ne suffit pas: pour se maintenir et se développer il faut encore atteindre un certain volume d'endettement.

### a) - Les exploitations peu endettées (situation 1980)

Pour cerner le groupe des exploitations qui atteignent ce seuil minimum, en première approximation on isolera à l'intérieur des exploitations endettées les 30 % qui ont l'encours le plus faible (1). Celles-ci disposent d'une très petite fraction de l'encours total (inférieure à 5 %) alors que, dans les départements ici étudiés elles participent à la production pour une part proche de celle des 10 % les plus endettées.

Peu sont des exploitations à temps partiel ou à double actif à titre principal. Il s'agit en règle générale d'exploitations de plein exercice mais de petites dimensions (cf. tableau 11 et 12).

(1) - Rappel sur les bornes supérieures des 30 % des exploitations les moins endettées en 1980 :

	Allier	Cantal	Creuse	Côtes du Nord
Encours inférieur à	< 30.700 F	< 26.000 F	< 18600 F	< 32.500 F

Tableau 11: Répartition des exploitations appartenant aux 30 % les moins endettées, selon l'âge, la main d'oeuvre et l'activité extérieure du chef à titre principal (en 1980)

	Allier		Cantal		Creuse		Côtes du Nord	
	<1 PAT	≥ 1 PAT	< 1 PAT	≥ 1 PAT	< 1 PAT	≥ 1 PAT	<1 PAT	≥ 1 PAT
< 35 ans	0	*	0	144	0	128	160 (160)	320
35-44 ans	* ( * )	*	*	488	0	192 (*)	0	472
45-54 ans	192 (128)	768	0	656	* (*)	512 (*)	240 (160)	1528
55-64 ans	320 (192)	448	0	432	*	568	0	2168
> 65 ans	0	*	0	*	0	*	*	0
Ensemble	576 (384)	1456	*	1768	* (*)	1464 (*)	480 (320)	4488

(Les parenthèses indiquent le nombre d'exploitations dont le chef a une activité extérieure à titre principal. Les résultats non significatifs sur le plan statistique sont notés \*.)

Tableau 12: Caractéristiques structurelles moyennes des exploitations appartenant aux 30 % les moins endettées selon leur main d'oeuvre.

	Allier		Cantal		Creuse		Côtes du Nord	
	<1 PAT	≥ 1 PAT	<1 PAT	≥ 1 PAT	<1 PAT	≥ 1 PAT	<1 PAT	≥ 1 PAT
âge moyen	53	52	*	49	*	52	45	52
effectif PAT	0,50	1,62	*	1,75	*	1,67	0,6	1,76
MBS moyenne	3.600	9.300	*	8.500	*	6.500	2.900	9.200

Limitons-nous aux exploitations "professionnelles", les plus nombreuses, et comparons les aux "professionnelles" non endettées (cf. tableaux 6, 8 et 11, 12).

Leurs chefs sont moins âgés: ceux de 45 à 54 ans et même de moins de 45 ans sont plus souvent représentés. De même leur taille est un peu supérieure, ces exploitations se situant surtout dans la classe de dimension économique de 5.000 à 12.000 UCE.

Mais, qu'elles soient non endettées ou peu endettées, les diverses caractéristiques structurelles sont très proches. De manière générale on n'observe entre ces deux groupes que des différences mineures.

S'il est faible l'accès à l'endettement n'introduit donc pas de rupture significative (1).

b - Un seuil minimum d'endettement de croissance: le SMEC  
-----

Pour qu'elles se développent les exploitations agricoles paraissent devoir atteindre des seuils d'endettement plus élevés. On déterminera ces seuils en classant les exploitations de 1980 selon le montant de leurs réalisations à long et moyen terme (LMT) cumulés de 1970 à 1980 (cf. tableau 13).

Si plus le montant de réalisation s'élève et plus s'accroît la dimension économique, des ruptures apparaissent. Ce n'est qu'au delà d'un certain seuil que l'on constate un réel développement des exploitations sur cette décennie.

Le niveau de ce seuil varie d'un département à l'autre: il est haut dans l'Allier, beaucoup moindre dans le Cantal (2). Dans les Côtes du Nord au delà de 200.000 francs 1980 de réalisation le développement est très marqué.

En deçà de ces seuils, à des degrés divers, la question de la pérennité des exploitations paraît posée. Il ne s'agit pas pourtant - loin s'en faut - d'exploitations de petite dimension. Dans l'Allier, par exemple, un groupe d'un bon millier d'exploitations de dimension économique moyenne en 1970 (13.000 UCE) ne connaît sur la période qu'un développement limité tout en réalisant un montant non négligeable de prêts (de 200 à 500.000 francs 1980 en dix ans avec un encours de 120.000 F. en 1980).

Dans la mesure où les niveaux d'endettement nécessaire pour atteindre une situation de développement résultent de l'utilisation d'instruments de crédit spécifiques (prêts fonciers, JA, PSE, PSM, autres MTS) (3), on peut dire que ces exploitations laissées pour compte n'ont pas pu trouver les instruments de crédit adaptés à leur devenir. Mais peut-être ne devaient-elles pas en avoir ? La question mérite au moins d'être posée.

(1) Du point de vue de l'endettement la comparaison entre les exploitations les moins endettées et l'ensemble des endettées montre quelques spécificités mais qui restent limitées.

Selon les catégories des prêts on note un poids légèrement supérieur du MTE chez les peu endettées alors que ces exploitations n'accèdent pas au moyen terme non bonifié. Les financements surbonifiés et bonifiés représentent des pourcentages comparables de l'encours dans les deux cas. En fonction de l'objet, on constate le poids élevé des prêts calamités chez les peu endettées. Ils y représentent entre 30 % et 40 % de l'encours LMT selon les départements contre 10 % seulement pour l'ensemble de la population. Les prêts fonciers constituent par contre un pourcentage beaucoup plus faible de l'endettement des peu endettées.

(2) Ce seuil rassemble cependant des situations hétérogènes.

(3) Cf. En Agriculture s'endetter ... ?

Tableau 13: Classes de réalisations long et moyen terme cumulées (1)  
et évolution des MBS.

	0	1 à 50000 F	50000 à 100000 F	100000 à 200000 F	200000 à 500000 F	500000 à 750000 F	750000 F et +
<b>ALLIER</b>							
effectif	4656	1168	1136	1648	1620	782	892
soit % du total	39	10	9	14	13	7	7
MBS 1970	4418	6915	7137	9764	13065	14285	17638
MBS 1980	4149	7448	7765	11034	15004	20240	27285
MBS 80/MBS 70	94	108	109	113	114	142	155
encours LMT 1980	300 F	6800 F	25100 F	69000 F	117000 F	211100 F	629700 F
<b>CANTAL</b>							
effectif	2456	1568	880	1872	1856	464	200
soit % du total	26	17	10	20	20	5	2
MBS 1970	4760	6431	9293	9352	11042	13455	12388
MBS 1980	4932	6618	10064	11345	13330	15631	16668
MBS 80/MBS 70	104	103	108	121	121	116	135
encours LMT 1980	1400 F	9400 F	34800 F	50300 F	126600 F	252500 F	452600 F
<b>COTES du NORD</b>							
effectif	7736	2792	2664	4464	5320	1864	1880
soit % du total	29	10	10	17	20	7	7
MBS 1970	4165	6321	7172	7788	9692	11145	14812
MBS 1980	4185	6942	8228	8646	14580	18702	29821
MBS 80/MBS 70	100	110	115	111	150	168	201
encours LMT 1980	1000 F	7000 F	21600 F	48700 F	124600 F	271000 F	435200 F

(1) - (prêts long et moyen terme réalisés de 1970 à 1980 actualisés en francs 1980).